

Quelques caractéristiques des liens sociaux contemporains

Les liens sociaux contemporains, que ce soit dans le domaine public (travail) ou dans la sphère privée (familiale, amicale) se caractérisent en premier lieu par leur plus grande fragilité : de plus en plus, chacun, tout comme l'autre, peut être remplacé (interchangeabilité), voire jeté (exclusion) à tout moment. Le sujet moderne n'est pas forcément un homme sans liens bien que nombre de psychologues se donnent pour mission de « faire du lien », mais un homme aux liens peu solides, provisoires, peu ou pas fiables, mouvants, caractérisant l'advenue d'un nouveau monde relationnel que le sociologue Z. Bauman appelle le monde « liquide ». La nouveauté, c'est aussi que cette évolution est progressivement institutionnalisée. La précarité n'est pas seulement le fruit de l'évolution des rapports humains et de l'effet de la mondialisation de l'économie libérale mais elle est organisée et encouragée par l'Etat par la modification du droit du travail aussi bien que par celle du droit de la famille. L'Institution se désengage progressivement comme tiers obligatoire au profit d'un arrangement privé entre les individus partenaires. Le social renforce ainsi le côté provisoire du lien en formalisant les relations courtes et en facilitant la rupture : simplification des procédures de liaison et de déliaison dans le cas du PACS et même du mariage, augmentation des CDD et soutien politique du travail précaire par création des contrats adéquats. Dans la famille contemporaine, la liquidité des liens caractérise aussi de plus en plus la relation « conjugale » avec comme premier effet majeur, la contractualisation des liens et la centration sur l'enfant comme prolongement narcissique de soi et comme fondateur de la famille.

L'hyper investissement narcissique de l'enfant le met en place de Moi Idéal, représentant de l'enfance perdue et idéalisée des parents : fétichisé ou parentalisé, il est « tout » pour sa mère et/ou pour son père. Logiquement, le fils ou la fille répondent à l'exigence narcissique des parents, quitte à en payer le prix : l'enfant devient roi paresseux ou tyran, ou au contraire rejeté parce que ne répondant pas aux attentes ou au profit d'un autre membre de la fratrie plus performant. Se développent ainsi des formes

La parentalité contemporaine dans le contexte de fragilité du lien social

Chacun sait bien qu'avoir un enfant ne suffit pas pour faire un parent. Or beaucoup de parents d'aujourd'hui se disent perdus, dépassés ou impuissants, au point que la société a réagi en développant des programmes de soutien à la parentalité. Les liens conjugaux et familiaux n'échappent pas en effet à l'évolution de notre société dans le sens d'une plus grande instabilité et d'une plus grande fragilité, ce qui n'est pas sans effet sur l'exercice de la parentalité et sur le développement des enfants. Je propose d'en repérer quelques caractéristiques.

Jean-Pierre
**Durif-
Varembont**

Maître de conférences en psychologie, HDR, Université Lyon 2, Psychologue, Psychanalyste.

infantiles de pathologie du narcissisme. Qu'il soit roi ou victime, l'enfant d'aujourd'hui ne peut plus prendre le temps de l'inachèvement et de la dépendance. Il doit être performant, marcher ou être propre avant les autres, bref soutenir la comparaison, c'est-à-dire le narcissisme parental, mais aussi soutenir ses parents quand ils sont en difficulté et perçus comme fragiles. Nos consultations se remplissent de mères venues se plaindre d'être collées par leur garçon de quatre ans devenu infernal dès qu'il s'agit d'aller se coucher le soir, ou parfois même battues en réponse à une interdiction, d'autres parents constatent que leur grand adolescent se comporte à la maison comme s'il était à l'hôtel et échappe totalement à leur autorité. Dans l'ambivalence elles en appellent à un tiers tout en y résistant.

Le lien n'est pas solide quand il y a incertitude sur l'avenir, angoisse de l'engagement à long terme, éventuellement méfiance envers le « partenaire » qui a remplacé le « conjoint », surtout quand on est soi-même enfant de parents divorcés ou séparés. Ce lien est fondé sur un pacte d'étayage narcissique

« donnant/donnant » qui prédomine de plus en plus sur la dimension de promesse de l'alliance. Ce qui fonde le couple est une sorte d'échange provisoire de services affectifs, sexuels et économiques, et non plus le don gratuit que chacun fait à son insu, « parce que c'est toi, parce que c'est moi ». « On vit ensemble », éventuellement on se sent responsable d'un enfant plus par affinité que par lien institutionnel, la dimension privée l'emportant sur la dimension publique. Ce registre contractuel a toujours existé mais il est devenu aujourd'hui, sous la forme du partenariat généralisé, la norme sociale : les individus restent ensemble tant qu'ils y trouvent leur compte et se séparent quand ils n'ont plus besoin l'un de l'autre. Chacun peut donc anticiper, par exemple en ne s'attachant pas trop ou en évitant les conflits pour ne pas être abandonné, que le partenaire peut le quitter s'il n'est pas satisfait ou s'il trouve mieux ailleurs. Le partenariat, qui en quelque sorte a remplacé le lien d'engagement à vie, explique très justement Bauman, est « une coalition d'intérêts confluents », mais une coalition flottante, flexible, fragile, liquide, et je rajouterais, dans laquelle l'enfant est pris et dont le plus souvent il fait les frais en se retrouvant au centre de la famille. C'est l'enfant qui de plus en plus fonde la famille et non plus le rapport du couple parental.

L'autorité parentale a ainsi laissé la place à l'autorité de l'infantile. Avec le jeu des ruptures et des recompositions familiales, la durée d'engagement du couple se retrouve en décalage avec la durée de prématurité du petit d'homme, le temps nécessaire à son autonomie psychique, affective et sociale étant beaucoup plus long que le temps parental, ce qui n'est pas sans effet sur la traversée de l'Œdipe, jouée de façon partielle ou interrompue, répartie sur divers personnages qui soutiennent plus ou moins leur fonction selon les aléas des relations sentimentales ou des affinités des adultes entre eux et avec lui. Le complexe d'Œdipe moderne se joue ainsi dans l'émiettement de l'instabilité des fonctions parentales fonctionnant parfois dans un ordre générationnel renversé quand la filiation n'est plus fondée sur l'alliance. En effet, si c'est le fait d'avoir

un enfant qui fait d'un homme et d'une femme des parents, leur désir et l'altérité qui en est le lieu en traversant leur lien, est antécédent. Dans le langage populaire traditionnel, fonder une famille voulait dire « se marier » et non pas avoir un enfant tout seul. Cela veut dire que l'homme et la femme ne tiennent pas ensemble parce qu'ils ont un enfant mais qu'ils ont un enfant parce qu'ils tiennent l'un à l'autre du fait d'être désirant l'un pour l'autre. Freud l'avait génialement compris en formulant l'aspect structurant de la triangulation œdipienne : l'enfant ne fait son Œdipe que confronté à ce qui se passe entre les parents, qui n'est jamais réductible au sexuel et qui lui échappe radicalement. L'enfant est d'ailleurs normalement jaloux de ce rapport dont il est structurellement exclu quand l'interdit de l'inceste fonctionne. La vérité de leur désir se dit ainsi de façon voilée, au jour le jour, constituant le lieu énigmatique d'où il s'origine comme sujet de désir¹.

Articuler la filiation sur l'alliance implique donc que, jusqu'à présent, ce n'est pas le fait d'avoir un enfant qui fonde la famille mais le rapport d'un homme et d'une femme, et la valeur symbolique de ce qui s'y joue, appuyée sur l'institution sociale et juridique de la parenté. Les ethnologues le montrent aussi à leur manière. Ainsi Françoise Héritier écrit : « C'est l'union légitime, telle qu'elle est définie par telle ou telle société, qui fait la légitimité des enfants et crée ipso facto leur affiliation à un groupe »². N'assistons-nous pas de nos jours de plus en plus à l'inverse parce que le lien à l'enfant devient le lien le plus solide dans le monde des relations précaires et fragiles ?

Quand la contractualisation prédomine, la filiation n'est plus fondée sur l'alliance, le lien des parents ne tient plus qu'à la préoccupation de l'enfant, objet narcissique de complémentation. Cliniquement cela se traduit par le fait que, dans nombre de familles actuelles, biparentales ou monoparentales séparées, chaque parent exerce sa fonction dans une relation duelle et exclusive avec son enfant, dans un mode de fonctionnement que j'appelle de décroissement des fonctions parentales. En somme, la mère se débrouille comme elle peut avec son

1. D'où la création des bouche-trous que sont les fantasmes originaires, dont le roman familial.

2. In *La cuisse de Jupiter*, 1985, édit. L'Homme.

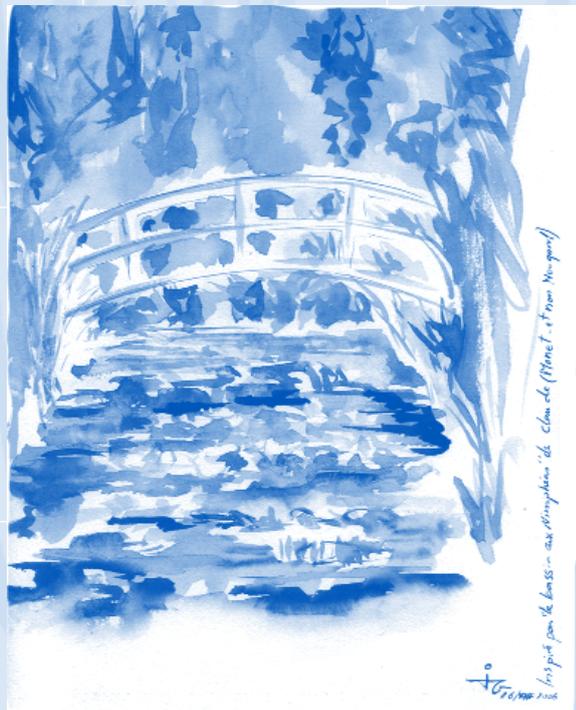
enfant et l'enfant avec sa mère, et quand elle n'en peut plus, elle passe le relais au père (quand il y en a un) ou à quelqu'un d'autre (un travailleur social éventuellement) qui fonctionne de la même manière. Certes, cette absence de triangulation quotidienne n'est pas équivalente à une carence totale de la fonction du père, car son représentant existe à minima, ne serait-ce souvent qu'en négatif dans le désir de vengeance de certaines mères, ou de manière effacée, « transparente » comme disent d'autres, mais produit des défaillances dans les processus de différenciation subjective bien repérables dans la clinique ordinaire des familles : la nudité partagée jusqu'à un âge avancé et l'accueil de l'enfant dans le lit conjugal mettent la famille dans une situation incestuelle entraînant fréquemment chez les enfants un manque d'autonomie, des confusions dans le langage oral ou écrit, des troubles de structuration de l'image du corps. Le fait de prendre des décisions indues ou d'occuper une place de confident du parent ne manque pas de mettre une certaine embrouille dans la génération. La parentalisation des enfants de parents en difficulté (psychique ou sociale) est un processus repéré dans la plupart des enquêtes (y compris dans ce numéro) et dont sont témoins les psychologues et les psychiatres qui reçoivent des enfants.

Quand la filiation ne repose pas sur l'alliance, les enfants sont « parentalisés » et les parents infantilisés : quand le père est le premier enfant de sa femme, quand la mère est une petite fille dominée par sa propre mère avec la complicité de son mari, quand les parents fonctionnent comme frères et sœurs d'ancêtres communs, il est difficile pour les garçons de tuer symboliquement le père et pour les filles d'être suffisamment « méchantes » avec leur mère pour grandir comme femme.

Cette évolution fait le lit de cette psychopathologie ordinaire du lien familial contemporain que nous rencontrons dans nos consultations et ailleurs. Elle peut nous faire comprendre les ressemblances mais aussi les décalages de l'exercice de la parentalité en contexte précaire.

Précarité sociale et précarité symbolique

La question n'est pas seulement celle de la précarité sociale³ et économique qui, certes, entraîne des effets spécifiques mais aussi et surtout celle de la précarité symbolique, celle qui se traduit par la pauvreté du langage et de la parole⁴: difficulté à rester attentif au vécu affectif et émotionnel des enfants, difficulté à parler aux enfants de ce qui se passe, du sens des événements, des angoisses, difficultés de couple qui ne se parle pas et qui accumule les rancoeurs... Ces difficultés ont de multiples causes. Elles peuvent être dues aux difficultés de la langue, à la perte des repères socioculturels, au décalage



3. Un certain nombre d'éléments de réflexion et de données cliniques viennent de ma propre pratique et de mon travail avec les étudiants du Master de psychologie du lien social et de l'intervention psychosociale (Université Lumière Lyon 2).

4. Voir par exemple : Vandecasteele I. et Lefebvre A., 2006, *De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale*, Cahiers de Psychologie Clinique, 1, 26, De Boeck, 137-162. Voir aussi les différents articles du n°72 de Cliniques Méditerranéennes, 2005, « Précarité, exclusion, abandon ».

des temporalités (parents désocialisés, décalés par rapport au rythme de l'école), au changement de priorité, la préoccupation pour la satisfaction des besoins élémentaires (se nourrir, se loger, trouver un travail) se substituant à la préoccupation maternelle primaire. Elles peuvent provenir aussi de l'état dépressif et parfois de désespoir dans lequel le parent se trouve. Un trop grand souci de soi empêche l'identification suffisante à l'autre. Les parents continuent de satisfaire les besoins mais ne sont plus présents et disponibles psychologiquement à leurs

enfants qui sont du coup, abandonnés affectivement et symboliquement, car le vrai abandon du quotidien est l'absence de lien et de parole adressée.

Il ya aussi les effets dans l'exercice de la parentalité de l'installation dans la précarité (chômage, RMI de longue durée, changements fréquents de foyers, ruptures dans les cursus scolaires, emplois précaires), notamment en ce qui concerne la position subjective des parents qui peut être d'acceptation, de résignation, de revendication ou de révolte par rapport à la dégringolade sociale et à la dépendance envers l'autre social. Jean Furtos a décrit les mécanismes et les effets de l'auto-exclusion dans la grande précarité mais des précarités moins grandes affectent aussi les relations entre parents et enfants. Pour nombre de ces hommes et femmes, la détresse sociale et psychique submerge leur capacité adaptative et entraîne des troubles déficitaires de personnalité ainsi que des conduites de retrait social que Pierre Mannoni résume sous le terme d'abdiction, processus qui touche particulièrement ceux qui semblent être artisans de leur propre malheur en répétant les situations d'abandon et les conduites d'échec. La plupart ne sont pas dans la marginalisation extrême et passive du clochard mais dans un comportement de désinvestissement de la vie sociale (scolaire, professionnel, culturel). Cette abdiction partielle résulte le plus souvent de carences affectives précoces, de séries de pertes et de deuils non métabolisés et d'une indigence familiale pas seulement économique mais aussi psychique. Ces carences viennent en résonance avec la situation de précarité sociale. Les échecs à répétition finissent par être intériorisés, de même que l'identification aux « mauvais parents » qu'ils ont connus et qu'ils pensent être devenus. Un tel vécu accentue le repli sur soi, la faible estime de soi, le sentiment de solitude, et parfois le besoin infantile d'être pris en charge. Le rapport à la réalité socio-économique en est souvent affecté. Mannoni décrit bien comment une partie des personnes accueillies dans les structures d'accueil a du mal à concevoir un projet réaliste, que ce soit pour ses enfants ou

pour eux-mêmes. Ainsi cette dame qui n'a jamais travaillé de sa vie et qui veut devenir bibliothécaire et qui, malgré le soutien de l'équipe, ne préparera jamais le concours.

Le renoncement et la dépendance, l'instabilité des relations, la perte de la capacité d'initiative et d'adaptation, le sentiment de dévalorisation, le désarroi et le repli sur soi caractérisent le processus de marginalisation aboutissant éventuellement à l'installation dans la précarité et un mode de vie aléatoire dans lesquels les enfants sont pris comme toute la famille. Et pour Mannoni, c'est précisément l'accumulation des renoncements qui constitue l'abdiction. Il se forme ainsi une sorte d'identité négative qui peut être vécue dans l'humiliation et l'intériorisation du stigmate ou au contraire revendiquée de façon provocatrice et agressive. Dans cette perspective, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que les troubles de l'identité et des repères identificateurs constituent une conséquence de la rupture du contrat narcissique⁵ qui liait le sujet à son groupe d'appartenance.

Les parents en difficulté sont très sollicités, parfois dans l'injonction d'assumer leurs tâches éducatives, leurs droits et leurs devoirs vis-à-vis de l'enfant mais aussi vis-à-vis de la société tout en étant souvent disqualifiés comme responsables des carences éducatives. Ainsi Daniel Thin, dans une recherche sur les relations entre les enseignants et les familles populaires dans une commune de la banlieue lyonnaise montre que les difficultés scolaires des enfants sont presque toujours associées à la perception des familles en termes de « carences éducatives ». Eloignées de la culture scolaire par leur faible niveau d'études et les écarts socioculturels avec la culture dominante, les parents des milieux populaires sont perçus comme inadaptés, insuffisants ou incompetents. On peut se demander comment cette dévalorisation sociale fonctionne comme une stigmatisation, dans quelle mesure elle est intériorisée dans un vécu de sous-parentalité.

Dans les structures d'accueil, beaucoup de mères se présentent seules avec leurs enfants, le père étant absent par choix ou par nécessité. Le poids de

5. Le contrat narcissique : Il exige que chaque sujet singulier prenne une certaine place, se conforme au discours du groupe auquel il doit répondre, moyennant quoi, en échange, il reçoit une gratification narcissique, une reconnaissance du groupe. Le groupe assure ainsi une place et une identité, moyennant quoi l'individu s'engage à perpétuer les valeurs du groupe (R. Kaës, repris de P. Aulagnier).

la répétition trans-générationnelle y est patent. Ainsi, madame F. est accueillie avec ses deux enfants dans le même CHRS qui l'avait reçue avec sa mère quand elle était enfant. Elle a grandi sans père et se retrouve elle-même sans père pour ses enfants, ou encore madame G., qui a eu deux enfants de deux pères différents. Malgré leur reconnaissance de paternité, à chaque fois, elle les a quittés, interrompant tout lien entre eux et avec leur enfant.

Dans d'autres cas, les pères ne sont pas totalement absents ni carrents mais effacés familialement, peu visibles dans les échanges sociaux, sans emploi et sans activité sociale, « transparents » comme disent certaines mères pour s'en plaindre. Ce sont des hommes désœuvrés, qui éventuellement passent leur temps à jouer aux cartes ou à boire entre hommes, comme on le voit dans certains foyers. Ils ressemblent d'une certaine manière à ces « padre padrone » décrits dans le film des frères Taviani. Quel effet identificatoire a cette figure du père humilié quand on sait l'importance pour un enfant de pouvoir être fier de ses parents pour la constitution de son propre narcissisme ? Comment un adolescent peut-il constituer ses parents comme « minables » pour les faire tomber du piédestal sur lequel il les avait mis enfant afin de les remettre à leur place de gens ordinaires pour pouvoir prendre la sienne et reconstruire un idéal du Moi en écart avec le Moi Idéal ? Et ces pères dévalorisés, n'ayant pas de statut social ou un statut inférieur, laissent souvent leur place vide, laissant un fils ou une fille aînée l'occuper auprès des autres enfants et auprès de la mère. Ainsi dans ces familles, l'enfant n'est pas tant un roi qu'un chargé de mission.

Dans les groupes de paroles, les mères font part, parfois avec beaucoup de gêne, du peu d'appui qu'elles trouvent sur leurs hommes. Elles sont dans une grande solitude accentuée par l'éclatement et la dispersion de la famille élargie. Ainsi, madame T. raconte que son mari est souvent absent de la maison, et qu'il revient très tard. Un jour, elle vit que son fils ramenait une bouteille d'alcool et l'a vidait dans les toilettes. Elle reproche à son mari de n'avoir rien

dit une fois de plus, d'être effacé dans l'éducation, de ne pas avoir l'autorité qu'elle attend alors que lui se justifie en disant que c'est le rôle de la mère. On voit ici comment la filiation interroge l'alliance ! La fonction paternelle n'a pas seulement un effet de séparation mais aussi de conjonction, le père étant aussi celui qui aide la mère à se débrouiller avec les enfants qu'ils ont et ces derniers à faire avec la mère qu'ils ont. L'effacement du père favorise le repli sur la relation duelle, de même que la promiscuité du logement qui n'est pas sans brouiller aussi les frontières de l'intimité.

Le rétrécissement de la famille non seulement à la famille nucléaire mais aussi à la relation duelle d'où le tiers est exclu entraîne une réduction de l'espace du jeu relationnel et rend difficile pour les enfants de prendre de la distance par rapport aux énoncés parentaux : la dépendance envers une seule personne rend souvent prisonnier d'une lecture unique par exemple des événements de l'histoire familiale, notamment ceux ayant trait aux trajets d'exil et de migration. Cette situation peut renforcer les pactes dénégatifs autour des secrets de famille ou de la culpabilité d'avoir laissé ailleurs une partie de la famille ou de ne pas trouver les moyens d'une insertion sociale réussie. Je me souviens de cette famille originaire d'un pays d'Amérique du sud que j'avais reçue en consultation pour des difficultés d'insertion scolaire des enfants qui se repliaient sur eux dans un mutisme d'autant plus incompréhensible qu'ils avaient appris le français très vite. Les parents étaient des militants politiques arrivés en France après une expulsion. Parents et enfants étaient tenus par un pacte de secret consistant à ne jamais parler ni entre eux ni avec d'autres des événements qui les avaient amenés dans une certaine précipitation à l'exil politique, pris par une culpabilité qui n'avaient pas le même objet pour les uns et pour les autres. Le père avait été emprisonné, puis libéré, et la famille expulsée, suite à une pression internationale. Les enfants à qui on n'avait rien dit mais sachant que leur père avait été en prison croyaient que celui-ci avait commis une faute grave justifiant l'interdit d'en parler, cette culpabilité des enfants se

mélangeant à celle des parents d'avoir laissé là-bas leurs camarades de lutte. Le mutisme a cédé quand nous avons pu parler de l'inversion des valeurs faisant que dans les pays de dictature, une grande personne pouvait se trouver punie d'être en désaccord avec le pouvoir politique et de lutter contre l'injustice.

Mais d'autres fois le mutisme est le symptôme de l'angoisse liée à une ignorance et aux réponses qui sont imaginées, par exemple quand une famille ne sait pas ce que sont devenus les membres qu'elle a laissé au pays, s'ils sont toujours vivants ou morts. On peut toujours parler avec les enfants de cette ignorance et de ce que chacun imagine au lieu de les laisser dans l'interprétation projective de ce qu'ils ont perçu et ressenti inconsciemment des angoisses qui circulent.

Dans d'autres cas, la précarité se traduit par l'incapacité familiale à la métaphore. Les parents parlent mais en racontant les événements de façon brute, sans ce niveau d'interprétation personnelle qui indique pour l'enfant comment son parent en a été affecté et qui tient compte de la façon dont il reçoit le récit (comment il le comprend, les effets sur lui). Ce sont des mécanismes présents habituellement chez les victimes de violence qui soit se taisent soit débloquent un récit brut. Cette difficulté de symbolisation se traduit souvent par l'incapacité des parents à jouer avec leurs enfants, difficulté qui apparaît d'autant plus dans certains trajets de transplantation que le relais du groupe d'enfants ne fonctionne plus. On comprend dans cette perspective, l'importance pour les équipes médico-sociales de trouver les médiations groupales adéquates pour relancer les processus de figuration et de représentations et réactiver du même coup les compétences parentales.

Le travail subjectif du devenir parent tout comme celui du devenir fils s'étaye nécessairement sur la dimension institutionnelle. Par exemple, l'obligation de déclarer la grossesse au tiers social ou celle de nommer l'enfant dans un délai prescrit « force » d'une certaine manière, mais aussi « permet » les processus psychiques de la parentalité : prise de conscience de la femme qu'elle est enceinte, qualification par le social du statut de mère et de père

par exemple par le droit à un congé dit de maternité ou de paternité, inscription dans le livret de famille et les registres d'état civil. Ces processus de subjectivation supposent des constructions socio-culturelles qui permettent la parenté et la filiation. Parenté et filiation en effet ne vont pas de soi et n'ont rien de naturel. Qu'est-ce qui fait que les parents ne sont pas les enfants et que les enfants ne sont pas les parents ? Une construction langagière qui est affaire de parole et non de biologie, ce que semble oublier l'occident contemporain qui fonde de plus en plus ses décisions de justice en matière de paternité ou de filiation sur la génétique au détriment de la possession d'état ou de l'engagement relationnel.



Les trois niveaux de la transmission intergénérationnelle

Cette transmission des conditions de la parentalité et de la filiation se fait à trois niveaux de la parole.

- Le niveau institutionnel de la parole qui circule dans le groupe social et s'adresse à tous par avance sous forme des discours que je qualifie de « normatifs » : ce sont des langages et des pratiques interprétatives (procédures, jugements et rituels) qui s'imposent à tous en différenciant des catégories signifiantes de langage. Ces discours normatifs sont essentiellement dans nos sociétés le droit et le religieux qui chacun à leur manière instituent les places généalogiques, la différence des sexes et des lignées, « les structures élémentaires de la parenté »

comme le repère C. Lévi-Strauss dans ses travaux. Le droit, aussi bien dans ses textes que dans son application aux situations concrètes (le dire du droit qu'on appelle « juridiction ») dit qui est père, mère, fils de, et à quelles conditions. État du consensus de parole à un moment donné dans une société donnée, il construit les opérateurs symboliques permettant le marquage et l'inscription de la place de chacun, dans notre culture par le truchement de la dation du nom et du prénom.

Par ses textes, par les paroles de ses interprètes, par ses pratiques rituelles, le religieux lui aussi transmet la possibilité de prendre sa place non seulement au sein de la famille mais aussi dans la communauté d'appartenance. Par exemple, les rituels de baptême ou équivalents, commun aux trois grandes religions monothéistes, inscrivent le nouveau venu en le marquant comme « un » par une encoche, en lui signifiant ainsi qu'à ses parents qu'il n'est pas seulement leur enfant, avec la tentation de le posséder narcissiquement, mais aussi un fils de la communauté (citoyen dans la version laïque), ou de Dieu (dans la version religieuse). Parce que la filiation est soumise à une exigence de vérité de la différenciation traduit par l'interdit de l'inceste⁶, les institutions ont à assumer une fonction symbolique de construction et de garantie des places légales et subjectives de la parenté et de la filiation. Toute culture construit à sa manière des « montages juridico-institutionnels » (P. Legendre) pour signifier qui est qui par rapport à qui et à quelles conditions chaque sujet, en fonction de sa place dans la différence des sexes et des générations, peut changer de place par rapport à un autre (le fils/la fille devenant un mari/ la femme et/ou le père/ la mère de son propre enfant, et non son frère/sa sœur, tout en restant le fils ou la fille des ses propres parents, que ce qu'on désigne sous le terme de « permutation symbolique des places ».

A l'envers, nous pouvons repérer l'importance fondamentale de ce niveau institutionnel aux effets de sa destruction dans les guerres contemporaines à caractère génocidaire : les papiers d'identité sont supprimés, les lieux de dépôt et de garantie (mairies, mosquées, églises) sont détruits, les interprètes

civils ou religieux tués ou empêchés d'assurer leur fonction, le lien de génération est attaqué sous la forme du viol systématique. Il me semble donc qu'un des problèmes de l'exil est la perte partielle ou totale, selon les cas, du soutien et de la garantie institutionnelle de la parentalité, perte qui pose donc la question de son relais dans le pays d'accueil.

• Le niveau socioculturel de la parole est constitué par les pratiques sociales et les médiations artistiques. Par exemple, les règles de politesse, de table, de bouche, d'hygiène, construisent l'identité de chacun par rapport à autrui en organisant la circulation des objets et des vêtements, les ordres de préséance, la structuration de l'espace et du temps dans l'habitat domestique et collectif. Les us et coutumes (langage, vêtements, coiffures...) sont aussi des marqueurs de la différence des sexes et des générations. La dégradation de ces marqueurs et de ces petites règles traduisent bien plus la souffrance psychique et la précarité symbolique que les difficultés économiques. Les rituels laïques, privés et publics comme les fêtes, les commémorations, les anniversaires, sont des moyens de poser et de tenter de régler au moins en partie la question de la dette de vie, que ce soit du fait d'être né (Noël, l'anniversaire de naissance) ou envers ceux qui nous ont précédés dans la transmission, nos ancêtres. D'où l'importance d'en récréer un minimum quand ils ont été perdus.

Les médiations artistiques, théâtre, littérature⁷, chansons, cinéma, peinture posent en permanence et mettent en scène ou en représentation les grandes questions de l'humain dont celles des rapports intergénérationnels, à partir d'images, de récit, de sagas mythologiques, dont certaines portent précisément sur la transmission et la généalogie : la saga d'Abraham ou d'Oedipe, celle de la guerre des étoiles ou du roi Lion, l'histoire du roi Lear, des films comme Paris-Texas ou Talons aiguilles. Ces médiations artistiques (qu'on peut utiliser dans certains groupes de parole) font partie intégrante de ce que Freud appelait le travail de la culture, à la fois nécessaire et jamais complètement suffisant, donc toujours à refaire et fait de façon différente selon les

6. Exigence de vérité et non d'amour, l'interdit de l'inceste étant ordonné à cette exigence de différenciation plutôt qu'à un impératif moral. Voir les commentaires par exemple dans la revue de la CNAF, Informations sociales, n°46, Les figures de la parenté, 1995, ou les travaux de Françoise Héritier sur l'inceste du deuxième type.

7. On pourra lire par exemple le commentaire de nombreux romans et films fait par une psychanalyste et une sociologue : Eliacheff C. et Heinrich N., 2002, Mères-filles. Une relation à trois. Albin Michel. Livre de Poche.

8. Lamour M. et Barraco M., 1998, *Souffrance autour du berceau* ; Paris, Gaétan Morin. Voir aussi Gutton P., 2006, *Parentalité, Adolescence*, vol.1, t.55, 9-32, et dans ce numéro, l'article de M. Houzel.

9. Tort, M., 2005. *Fin du dogme paternel*. Paris : Aubier.

10. Cf. le point de vue de S. Karsz, *Soutien à la fonction parentale : l'impossible neutralité*, *Spirale*, n°24, vol.1, t.55, 9-32.

régions du monde, brouillant les repères et les normes dans les situations interculturelles (normes éducatives, de bien ou de maltraitance, etc.). La migration ou l'exil suppose de rester en rapport avec ce travail de la culture, le plus souvent dans un compromis entre le maintien des références anciennes et nouvelles.

● Le niveau interpersonnel de la parole est celui de la famille et des relations intersubjectives où se mettent à l'épreuve concrètement les effets des interdits structurants du meurtre et de l'inceste, pour les parents, celui de l'exercice concret de la parentalité avec ses enjeux œdipiens sur trois générations. La parentalité s'y définit comme « l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent à des adultes de devenir parents, c'est-à-dire de répondre aux besoins de leur(s) enfant(s) à trois niveaux : le corps (les besoins nourriciers), la vie affective, la vie psychique⁸ ». On peut s'interroger sur l'utilisation de ce terme en ce qu'il autorise la déclinaison des formes sociales d'exercice en lieu et place de celui de parenté qui ne le permet pas parce que beaucoup plus structural et exigeant le croisement des fonctions maternelle et paternelle. On peut parler de mono, de pluri ou d'homoparentalité mais pas de mono parenté car il n'y a pas de mère sans père dans ce registre là, pas plus qu'on ne peut penser un sexe sans l'autre, ce que traduisent bien les oppositions sémantiques qui les disent

dans toutes les langues.

Une réflexion sur ces trois niveaux doit nous permettre d'interroger nos normes et nos idéaux de parentalité dans une oscillation entre référence purement idéologique et absence de référence anthropologique sous prétexte de ne pas imposer nos propres normes. Il est donc indispensable d'établir la différence entre d'une part, fonctions maternelle et paternelle et d'autre part, rôles et modèles sociaux le plus souvent liés à la domination masculine et au système patriarcal⁹.

Que ce soit en contexte précaire ou en situation d'exil, le soutien à la parentalité suppose de relayer, quand ils sont défailants ou inexistantes, ces fondamentaux de la construction subjective dans le lien de génération à travers la variation même des références culturelles. Ce soutien met toujours en jeu le désir inconscient et les identifications de ceux qui s'y engagent, ce à quoi sont particulièrement sensibles ceux qui sont dépendants du fait de leur handicap ou de leur situation sociale. En matière familiale, nous ne sommes jamais neutres¹⁰, ce qui ne nous empêche pas au titre de notre responsabilité professionnelle d'être dans l'entre-deux voire dans l'entre-trois, à condition de mettre au travail ce qui fonde notre action comme nous tentons de le faire dans ce numéro.

